

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS – Centre ASSAS
M1 Droit des affaires (2^{ème} semestre) – 2019-2020
Cours dispensé par Mme L. Nicolas-Vullierme

PRATIQUES DELOYALES DE CONCURRENCE
Cours 6 du 12 mars 2020

La lutte contre les pratiques déloyales de concurrence

Partie I – Droit spécial des pratiques déloyales de concurrence

Titre 1 – Relations BtoB

Chapitre préliminaire – Présentation du droit des PCR

Section 1 – Bien-fondé du titre IV du livre IV

§ 1 – Finalités des règles

§ 2 – Structure du titre IV

Chapitre préliminaire – Dispositions générales (C. com., art L 440-1)

Chapitre I – De la transparence dans la relation commerciale (C. com., art. L 441-1 à L 441-16)

Chapitre II – Des pratiques commerciales déloyales entre entreprises (C. com., art. L 442-1 à L 442-11)

Chapitre III – Dispositions spécifiques aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (C. com., art. L 443-1 à L 443-4)

Section 2 – Évolution

§ 1 – De 1986 à 2000

§ 2 – De 2001 à 2007

§ 3 – De 2008 à 2019

§ 4 – De 2019 à aujourd’hui

Section 3 – Spécificités du titre IV du livre IV

§ 1 – La Commission d’Examen et des pratiques commerciales (c. com., art. L. 440-1)

§ 2 – L’action en justice (c. com., art. L 441-4)

« *L'action du ministre chargé de l'économie, exercée en application des dispositions du premier de ces textes, qui tend à la cessation des pratiques qui y sont mentionnées, à la constatation de la nullité des clauses ou contrats illicites, à la répétition de l'indu et au prononcé d'une amende civile, est une action autonome de protection du fonctionnement du marché et de la concurrence qui n'est pas soumise au consentement ou à la présence des fournisseurs* » *Cass. com. 8 juill. 2008, n° 07-16.761 : Bull. civ. 2008, IV n° 143 CEDH, 17 janv. 2012, n° 51255/08, GALEC c/ France*

* * *

Bibliographie indicative :

Club des juristes, Pour une réforme du droit de la concurrence, janv. 2018

La réforme du titre IV du livre IV du Code de commerce, *JCP E* 2019, Dossier 1361-1365, p. 21

La réécriture du Titre IV du Livre IV du code de commerce, *Revue concurrences* N°3-2019, www.concurrences.com.

Les droits de la concurrence d’une réforme à l’autre, Colloque Afec du 23 mai 2019, Contrats, conc., consom., 2019, N°7.